

# Une caractérisation de l'assurance municipale au Québec

Gilles Bernier and Michel Gendron

Volume 54, Number 4, 1987

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1104528ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1104528ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bernier, G. & Gendron, M. (1987). Une caractérisation de l'assurance municipale au Québec. *Assurances*, 54(4), 568–577.  
<https://doi.org/10.7202/1104528ar>

Article abstract

The authors present "a characterization of the results of a survey on municipal insurance conducted in early 1986 by the Union of regional county municipalities and local municipalities of Quebec". Tables have been included to illustrate the development of premiums in the area of general public liability and errors and omissions insurance. In light of the results of this survey, the authors have concluded that premium increases over the last three years appear to be justified, if loss ratios are taken into consideration.

# Une caractérisation de l'assurance municipale au Québec

par

Gilles Bernier, Ph.D.<sup>(1)</sup>

et Michel Gendron, Ph.D.<sup>(2)</sup>

568

*The authors present "a characterization of the results of a survey on municipal insurance conducted in early 1986 by the Union of regional county municipalities and local municipalities of Quebec".*

*Tables have been included to illustrate the development of premiums in the area of general public liability and errors and omissions insurance.*

*In light of the results of this survey, the authors have concluded that premium increases over the last three years appear to be justified, if loss ratios are taken into consideration.*



## Sommaire

Cet article présente une caractérisation des résultats du sondage sur l'assurance municipale, effectué par l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec Inc. (UMRCQ), auprès de ses membres, au début de 1986. À la lumière de ces résultats, les augmentations de primes, en assurance de responsabilité pour la période 1983-1986, ne semblent pas injustifiées.

### 1. Introduction

En février 1986, face à l'augmentation des primes d'assurance municipale, l'Union des municipalités régionales de comté et des

---

<sup>(1)</sup> Professeur de Finance et Assurance à la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval et Directeur de la Chaire en Assurance.

<sup>(2)</sup> Professeur de Finance et Assurance à la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval.

municipalités locales du Québec Inc. (l'UMRCQ ci-après) effectuait un sondage auprès de ses membres.

La Chaire en Assurance de l'Université Laval fut alors invitée à procéder à l'analyse informatisée des données recueillies.

Cet article présente les principaux résultats obtenus, en ce qui concerne l'assurance de responsabilité municipale<sup>(3)</sup>.

## 2. Description du problème<sup>(4)</sup>

Au cours de 1985, le monde municipal a été confronté à un tollé de protestations de la part de certaines municipalités ayant à subir de fortes augmentations de primes, surtout dans le domaine de la responsabilité.

569

Les médias ont fait mention de villes ayant à subir des augmentations allant jusqu'à 400% de leurs primes<sup>(5)</sup>.

Ce cri d'alerte a provoqué, dans tout le monde municipal, une prise de conscience de la crise qui secoue actuellement le marché de l'assurance.

Au cours du mois de janvier 1986, les dirigeants de l'UMRCQ ont décidé de créer un Comité de travail afin de faire l'évaluation complète de la problématique de l'assurance municipale.

Le comité a demandé à chacune des municipalités locales, ainsi qu'aux municipalités régionales de comté (M.R.C.), de répondre à un questionnaire détaillé<sup>(6)</sup>.

Le but de ce questionnaire consistait surtout à vérifier l'ampleur du problème et de le quantifier. De façon complémentaire, certaines questions visaient la vérification de l'existence de certaines assurances dans les municipalités.

---

<sup>(3)</sup> L'UMRCQ a autorisé la Chaire en Assurance à utiliser cette banque de données pour fins de recherche. Les conclusions de cette analyse ne s'appliquent qu'aux municipalités membres de l'UMRCQ.

<sup>(4)</sup> Cette section est basée sur le rapport du Comité de travail sur les assurances municipales de l'UMRCQ. Ce rapport fut présenté lors du congrès de l'UMRCQ à Québec, en octobre.

<sup>(5)</sup> À cet effet, voir les références à la fin de cet article.

<sup>(6)</sup> Les M.R.C. sont des créatures administratives du gouvernement québécois. Elles s'occupent principalement du schéma d'aménagement des municipalités membres, ainsi que du rôle d'évaluation. Ces regroupements n'ont donc pas un risque directement comparable à celui d'une municipalité.

Des questions spécifiques ont été posées afin de connaître :

- a) la population de la municipalité pour 1983 à 1986 :
- b) la prime, le nom de l'assureur, les sinistres payés par l'assureur pour chaque catégorie d'assurances,
- c) le nom du courtier,
- d) la franchise et la limite des polices d'assurance de responsabilité civile générale et *erreur et omission*.

570

Enfin, le questionnaire demandait les intentions des municipalités, quant à la révision des franchises applicables en assurance de responsabilité.

### 3. Principaux résultats en assurance de responsabilité

#### 3.1 – Préambule

Soupçonnant que la problématique de l'assurance municipale puisse différer selon la taille de la municipalité, cinq groupes ont été formés. Le tableau 1 présente le taux de réponses au sondage pour chaque groupe.

**Tableau 1**  
**Taux de réponses par groupe**

Groupe	Population	Nb. rép.	R. poss.	%
1	1/1,000 hab.	288	636	45%
2	1,000/3,000 hab.	208	428	49%
3	3,000/5,000 hab.	32	59	54%
4	5,000 hab. et plus	12	18	67%
5	M.R.C.	51	79	65%

#### 3.2 – Augmentation des primes

L'augmentation des primes en responsabilité civile générale en 1986 a suscité beaucoup de protestations dans le monde municipal. Le tableau 2 résume l'évolution des primes de cette catégorie d'assurance pour la période 1983-1986.

**Tableau 2**

**Évolution des primes en assurance civile générale**

	Primes moyennes annuelles				Taux de croissance annuel moyen	
	1983	1984	1985	1986	1985/1986 (%)	1983/1986 (%)
Situation globale	\$1,202	\$1,211	\$1,336	\$2,471	84.96	27.15
Groupe 1	692	676	729	1,098	50.62	16.64
Groupe 2	1,501	1,548	1,677	3,105	85.15	27.42
Groupe 3	3,141	3,041	3,445	7,175	108.27	31.70
Groupe 4	2,810	3,071	3,689	7,515	103.71	38.80
Groupe 5	228	447	426	731	84.96	47.46

571

De fait, pour 1985-86, on note un taux de croissance annuel moyen variant de 50.62% à 108.27% pour les cinq groupes étudiés. Cependant, si l'on examine la période 1983-86, ces taux moyens de croissance varient de 16.64% à 47.46%. Ceci est dû aux faibles augmentations (voire même diminutions) de primes de 1983 à 1984, et de 1984 à 1985.

Notons que les MRC, de par leur nature plutôt administrative, ne sont pas aussi exposées que les municipalités au risque de responsabilité civile générale.

Le tableau 3 présente la situation de l'assurance de responsabilité *erreur et omission*.

## A S S U R A N C E S

**Tableau 3**  
**Évolution des primes en assurance erreur et omission**

	Primes moyennes annuelles				Taux de croissance annuel moyen	
	1983	1984	1985	1986	1985/1986 (%)	1983/1986 (%)
Situation globale	\$ 567	\$ 600	\$ 837	\$1,618	93.31	41.84
Groupe 1	237	369	543	989	82.14	61.00
Groupe 2	569	651	909	1,901	109.13	49.49
Groupe 3	675	695	999	2,622	162.46	57.20
Groupe 4	698	937	1,561	2,406	54.13	51.06
Groupe 5	1,196	886	1,220	2,320	90.16	24.72

On note ici que l'augmentation des primes sur la période 1983-86 est plus importante que dans le cas de la responsabilité civile générale.

Du point de vue des assureurs canadiens, la période 1983-85 fut difficile. En effet, au Canada, les ratios de sinistralité (sinistres primes payées) en assurance de responsabilité civile, furent de :

1983 : 100.4

1984 : 108

1985 : 103.2

(Source : *Statistique Canada*, publié par *Canadian Underwriter* – février 1986).

Ces ratios sont calculés sans tenir compte des frais d'administration, d'expertise et autres frais des assureurs qui peuvent atteindre 40%. De façon plus particulière, le ratio de sinistralité municipal du Consortium Gérard Parizeau/Pratte Morrissette Inc. (assurant 250 municipalités québécoises) atteint 169.1% sur la période 1981-1986.

On voit donc que sur la période considérée, l'augmentation des primes n'est pas aussi dramatique que celle invoquée par certains médias, compte tenu des pertes techniques des assureurs.

## ASSURANCES

### 3.3 - L'évolution des franchises

Les tableaux 4 et 5 montrent l'évolution des franchises en assurance de responsabilité municipale pour les 569 municipalités formant l'échantillon.

**Tableau 4**  
**Évolution par classe de franchises**

**Responsabilité civile générale**  
**échantillon global**  
**(franchise)**

573

CLASSES	1983		1984		1985		1986	
0\$	112	26.05%	97	20.21%	92	17.59%	44	12.26%
1\$-100\$	23	5.35%	21	4.38%	21	4.02%	11	3.06%
101\$-250\$	235	54.65%	292	60.83%	322	61.57%	204	56.82%
251\$-500\$	40	9.30%	52	10.83%	62	11.85%	79	22.01%
501\$-1000\$	15	3.49%	15	3.13%	21	4.02%	13	3.62%
1001\$ et plus	5	1.16%	3	0.63%	5	0.96%	8	2.23%
	430	100.00%	480	100.00%	523	100.00%	359	100.0%
Données manquantes	139		89		46		210	
	569		569		569		569	

## ASSURANCES

### Erreur et omission échantillon global (franchise)

CLASSES	1983		1984		1985		1986	
0\$	34	26.98%	41	18.14%	52	17.05%	40	19.80%
1\$-100\$	3	2.38%	3	1.33%	7	2.30%	4	1.98%
101\$-250\$	9	7.14%	10	4.42%	13	4.26%	10	4.95%
251\$-500\$	10	7.94%	47	20.80%	34	11.15%	12	5.94%
501\$-1000\$	66	52.38%	6	2.65%	7	2.30%	60	29.70%
1001\$ et plus	4	3.17%	119	52.65%	192	62.95%	76	37.62%
	126	100.00%	226	100.00%	305	100.00%	202	100.0%
Données manquantes	443		343		264		367	
	569		569		569		569	

On y remarque que plusieurs municipalités québécoises n'ont pas de franchise et ce, tant en responsabilité civile générale qu'en *erreur et omission*. Ceci n'est pas cohérent avec la théorie économique du risque. En effet, Mossin (1968) et Smith (1968) ont démontré que pour un agent économique ayant de l'aversion face au risque, il est optimal de prendre une franchise et de ne s'assurer que partiellement. Ceci est valable tant et aussi longtemps que le facteur d'amplification (*loading factor*) de la prime est relié positivement aux pertes prévues.

Cependant, le pourcentage de municipalités sans franchise est passé, de 1983 à 1986, de 26% à 12% en responsabilité civile générale et de 27% à 20% en *erreur et omission*.

Le tableau 5 donne les franchises moyennes pour chacun des groupes.



**Tableau 5**  
**Évolution des franchises moyennes annuelles**

<b>Responsabilité civile générale</b>				
	<b>1983</b>	<b>1984</b>	<b>1985</b>	<b>1986</b>
Situation globale	\$ 245	\$ 252	\$ 269	\$ 364
Groupe 1	204	215	242	287
Groupe 2	301	278	300	384
Groupe 3	338	338	307	433
Groupe 4	194	273	250	438
Groupe 5	200	279	259	668

  

<b>Erreur et omission</b>				
	<b>1983</b>	<b>1984</b>	<b>1985</b>	<b>1986</b>
Situation globale	\$ 647	\$ 729	\$ 805	\$1,203
Groupe 1	397	487	621	953
Groupe 2	788	815	918	1,301
Groupe 3	750	885	790	1,643
Groupe 4	640	1,000	1,000	1,333
Groupe 5	862	954	953	1,469

575

On remarque que les franchises moyennes ont tendance à augmenter dans le temps et que l'augmentation la plus élevée est celle de 1985 à 1986. Cette affirmation s'applique particulièrement dans le cas de l'assurance *erreur et omission*.

À l'exclusion du groupe 4, pour une année donnée, on note que les municipalités plus peuplées (plus risquées selon notre hypothèse) ont des franchises en moyenne plus élevées.

### 3.4 – L'évolution des limites<sup>(7)</sup>

Les résultats obtenus pour les limites s'apparentent à ceux obtenus pour les franchises. De 1983 à 1986, le pourcentage des municipalités avec de plus basses limites a diminué, tandis que le pourcentage de celles avec des limites moyennes a augmenté.

Tout comme pour les franchises, les limites moyennes ont augmenté avec la taille des municipalités, et sur la période 1983-1986. Les municipalités plus risquées (plus peuplées) ont de plus hautes

<sup>(7)</sup> Par « limites », les auteurs de cette étude entendent le montant d'assurance souscrit A.

limites. Notons cependant que, contrairement aux franchises, il n'y a pas eu d'augmentation importante de limite, de 1985 à 1986.

### 3.5 – Remarques

Les remarques suivantes s'imposent :

576 L'augmentation importante de la franchise moyenne en 1986 pourrait impliquer une augmentation réelle plus importante des primes que celle décelée précédemment, pour un niveau de couverture donné. En effet, les municipalités ont pu chercher à diminuer l'augmentation importante de primes en 1985-1986 en augmentant leur franchise.

Le nombre élevé de petites municipalités québécoises sans franchise pourrait peut-être s'expliquer par le processus politique qui régit la prise de décision municipale. En effet, des municipalités pourraient préférer remettre totalement entre les mains des assureurs, le règlement des litiges. La hausse marquée des primes en 1986 a pu favoriser une prise de décision plus rationnelle : en l'occurrence, des contrats d'assurance de responsabilité avec franchise.

### 4. Conclusion

Il est vrai que l'année 1986 fut une année de fortes augmentations de primes en assurance de responsabilité municipale pour les membres de l'UMRCQ.

Cependant, si l'on considère la période 1983-1986 et si l'on tient compte des ratios de sinistralité, il ne semble pas que ces augmentations soient injustifiées. On ose même croire que celles-ci ont favorisé une politique d'achat d'assurance plus rationnelle de la part des petites municipalités québécoises.

### RÉFÉRENCES

Ferraro, Mark, "Liability Insurance and the Municipality", *Risk Management*, mars 1986, pp. 46-48 et 58-60.

Hains, André, « Les primes d'assurance responsabilité bondissent de 400% et plus », *Les Affaires*, samedi le 7 septembre 1985.

Martel, Pierre, « Assurance en responsabilité civile des municipalités : les primes grimpent de 400% », *Le Soleil*, septembre 1985.

Mossin, J. "Aspects of Rational Insurance Purchasing", *Journal of Political Economy*, vol. 76, 1968, pp. 553-568.

Smith, V., "Optimal Insurance Coverage", *Journal of Political Economy*, vol. 76, 1968, pp. 68-77.

UMRCQ, « Rapport du Comité de travail sur les assurances », octobre 1986.

---

**L'hydrographie au Canada (1883-1983)** par Stanley Fillmore et R.W. Sandilands. Traduction de Mlle Michèle Deslauriers, révision par Lucien Parizeau.

577

Ce livre, publié à l'occasion du centenaire de fondation du service d'hydrographie au Canada, est extrêmement intéressant. Il contient toute une partie historique antérieure à la formation du département. C'est ainsi qu'avec les auteurs, on assiste aux premiers travaux de Cabot, de Jacques Cartier et de Champlain avec quelques autres spécialistes de la question, par la suite.

Quant à l'existence même du service d'hydrographie au Canada, il est fort bien étudié et présenté à l'aide de magnifiques photographies.

Il y a là un livre extrêmement intéressant et dont il faut féliciter le service de l'hydrographie, qui n'a pas voulu laisser passer le centième anniversaire sans rappeler les hauts faits de ses gens et de ceux qui les ont précédés.

Dans mes premières « Pages de Journal », en 1969, j'avais noté les aventures assez extraordinaires de mon oncle Delpé-Parizeau à l'emploi du gouvernement fédéral, lorsque l'on a fait les travaux de sondage devant Port Nelson et Fort Churchill. Si ce dernier a été choisi, c'est que l'on a constaté qu'à l'encontre de Port Nelson, la rade était beaucoup plus sûre. C'est ce qu'ont démontré plusieurs naufrages qui ont eu lieu en face de celui-ci. L'ingénieur Parizeau avait suggéré, plutôt, Fort Churchill, mais ce n'est qu'en 1928 que les travaux reprirent, après la guerre de 1914-18. L'intention, c'était d'exporter les blés de l'Ouest en passant non plus par la longue voie terrestre, mais en se rendant de Winnipeg à Fort Churchill. De là, des bateaux, pendant la saison de navigation, traversaient le détroit d'Hudson pour se rendre en Europe. C'est tout cela que l'on a voulu rappeler, encore une fois, dans ce livre fort bien présenté.